

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/.....2019/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE BUREAUTIQUES, DES MATERIELS ET PRODUITS D'HYGIENE, LES IMPRIMES ET FOURNITURES INFORMATIQUES DESTINES A L'HOPITAL DE DISTRICT DE KAYANZA

Date de publication : 08 / 01 / 2020

Date d'ouverture des offres : 29 / 01 / 2020

L'Hôpital de district de kayanza invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour les fournitures bureautiques, des matériels et produits d'hygiène, les imprimés et les fournitures informatiques l'Hôpital de district selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué de quatre (4) lots et chaque lot doit être au complet, condensés en quatre(4) commandes réparties sur une période de 12 mois, les prix resteront fixes sur toute cette période.

- Lot 1 : Fournitures de bureau
- Lot 2: Matériels et Produit d'hygiène
- Lot 3 :Les imprimés
- Lot4 :Les fournitures informatiques

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots, l'Hôpital de district de kayanza considérera le soumissionnaire dont son offre est administrativement et techniquement conforme et moins disant pour chaque lot.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de district de Kayanza exercice 2019-2020.

3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) fractionné en quatre (4) commandes tel que défini dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'Hôpital de district de kayanza se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot. La variation est dans l'ordre de 20 % des quantités.

La première tranche sera livrée 10 Jours après la réception de la lettre de commande signée par toutes les parties. Les autres commandes seront livrées en fonction des besoins de l'Hôpital.

h

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12heures 00' et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) au Secrétariat de Direction de l'Hôpital.

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de district de kayanza moyennant dépôt d'un bordereau de versement de CENT MILLE FBU (100 000 FBU) dont la moitié sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB) au nom de l'OBRet l'autre moitié au compte n°00683420101-36ouvert à la BANCObU au nom de l'Hôpital de district de Kayanza .

6. GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie bancaire de soumission exigée pour chaque lot est la suivante :

- Lot n°1 : 500 000BIF
- Lot n°2 : 400 000BIF
- Lot n°3 : 500 000BIF
- Lot n°4 : 500 000 BIF

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet de l'offre lors de l'analyse des offres.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE BUREAUTIQUE, DES MATERIELS ET PRODUITS D'HYGIENE, LES IMPRIMES ET FOURNITURE INFORMATIQUES** ». Les offres sont à présenter en langue française et établies en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) en copies.

8. VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le/.... / 2020 à 9 h30min. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

l

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 29/01 /2020 à 10heures précise en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital de district de kayanza en date et heure ci haut mentionnées. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP assiste à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

11. DELAI ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de douze (12) mois répartis en quatre trimestres. La première tranche sera livrée dans 10 jours à compter de la date de réception de la lettre de commande signée par toutes les parties. Les autres livraisons seront livrées selon le plan de l'acheteur.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception au niveau de l'Hôpital de district de Kayanza .

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale. Les prix restent fixes (invariables) sur une période de 12 mois et s'entendent TVAC.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : l'offre administrativement et techniquement conforme et moins distante dont le soumissionnaire a été qualifié.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital de district de Kayanza mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des articles conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP sera représentée dans cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital de District de kayanza au plus tard 10 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Kayanza , le 02 / 01 / 2020

LE MEDECIN DIRECTEUR DEL'HOPITAL
DE DISTRICT DE KAYANZA

Dr Joachim BARAKENGUZA

